

Boîte à outils des délégué(e)s syndicaux/syndicales du Syndicat des services gouvernementaux

Nous vous remercions d'avoir bien voulu accepter de jouer ce rôle d'une importance fondamentale au sein de notre organisation.

Cette boîte à outils offre toutes sortes de ressources exhaustives pour faciliter votre rôle qui consiste à aider et à représenter vos membres. Elle renferme des informations essentielles sur divers sujets qui pourraient bien croiser votre chemin en tant que délégué(e) syndical(e) local(e).

Nous encourageons chaque délégué(e) syndical(e) à améliorer ses compétences et ses connaissances et à se servir de ce guide autant que possible. Cependant, il faut bien comprendre que le SSG dispose de ressources pour apporter de l'aide et prodiguer des conseils techniques à tous (toutes) les délégué(e)s syndicaux/syndicales par l'entremise du système de soutien du SSG. Les sections locales, par le truchement de leurs VPR, ont accès à des professionnels des relations de travail à temps plein qui sont des experts et peuvent fournir des conseils sur demande. Vous n'êtes jamais seul(e), et il n'y a aucune situation où vous devriez vous sentir impuissant(e) ou plongé(e) dans l'incertitude que peuvent susciter les prochaines étapes.

Nous espérons que cette ressource vous permettra d'assumer vos responsabilités avec confiance et clarté. Merci encore de représenter vos membres et d'effectuer un travail important au nom de notre syndicat.

Sections de la boîte à outils

1. [Ressources pour les questions sur l'adaptation](#)
2. [Ressources pour les questions sur la discrimination](#)
3. [Ressources pour les questions sur la représentation équitable](#)
4. [Ressources pour les questions sur les griefs](#)
5. [Ressources pour les questions sur le harcèlement](#)
6. [Ressources pour les questions sur les nécessités du service](#)
7. [Ressources pour les questions sur la rémunération](#)
8. [Ressources pour les questions sur le personnel](#)
9. [Ressources pour les questions sur le retour au travail](#)
10. [Autres conseils et astuces](#)

Questions sur l'adaptation ressources

- [L'obligation d'adaptation | Alliance de la Fonction publique du Canada \(syndicatifpc.ca\)](#)
- [Guide de l'AFPC sur l'obligation d'adaptation](#)

Questions sur la discrimination

Qu'est-ce que la discrimination ?

- [Qu'est-ce que la discrimination ? \(chrc-ccdp.gc.ca\)](#)
- [\(616\) Dîner-causerie #2 - Qu'est-ce que la discrimination ? Une introduction - YouTube](#)

Articles des conventions collectives

- **Pour le SCT (PA, SV, TC) : Article 19 : Élimination de la discrimination**
[Services des programmes et de l'administration \(PA\)- Canada.ca](#)
- **Pour la production de pièces : Article 52 : Harcèlement et discrimination sur les lieux de travail**
[0157612c.pdf \(labour.gc.ca\)](#)
- **Pour les agent(e)s des services de protection de la MRC : Article 42 : Harcèlement et discrimination sur les lieux de travail**
https://gsu-ssg.com/application/files/8216/4148/4807/RCM_Protective_Services_EN_exp_2021_Dec_31.pdf

Questions sur la représentation équitable

Qu'est-ce que la représentation équitable ?

- [Devoir de juste représentation \(site Web du SSG\)](#)

Questions sur les griefs ressources

Remarque : les membres du **SCT** disposent de **25 jours civils** suivant l'incident pour déposer un grief, alors que ceux de la **Monnaie** disposent de **20 jours ouvrables** après l'incident pour déposer un grief.

- [Griefs fréquemment déposés - langage standard](#)
- [Fiche d'information du/de la délégué\(e\) syndical\(e\)](#)
- [Organigramme de la procédure de règlement des griefs](#)
- [Formules de griefs](#)
- [Ressources pour la préparation d'un cas](#)
- [Dîner-causerie #3 – Procédure de règlement des griefs – Conseils et astuces - YouTube](#)

Questions sur le harcèlement ressources

Qu'est-ce que le harcèlement ?

- [S'agit-il de harcèlement ? Outil au service des employés - Canada.ca](#)
- [Harcèlement et violence - Canada.ca](#)

Gestion informelle des conflits (SCT SEULEMENT)

- [Services du système de gestion informelle des conflits - Canada.ca](#)

Code de conduite de SPAC (SPAC SEULEMENT)

- [Code de conduite de Services publics et Approvisionnement Canada](#)

Questions sur le refus de congé fondé sur les nécessités du service

Lorsqu'un employeur refuse une demande de congé en raison de nécessités du service, le membre a le droit de demander par écrit le raisonnement qui sous-tend lesdites nécessités.

Bien que cet article ait été rédigé il y a plus de dix ans, la jurisprudence à laquelle il est fait référence est toujours utilisée à ce jour et constitue un bon point de référence pour vous.

- [Nécessité du service: quelques principes – PSAC NCR \(psac-ncr.com\)](#)

Questions sur la rémunération (SCT SEULEMENT)

- [Questions relatives à la rémunération](#)
- [Trop-perçus](#)

Remarque : le membre a le droit de ne pas accepter une lettre de trop-perçu conformément à l'ANNEXE qu'il reçoit, mais il doit répondre au Centre de paye et indiquer s'il est d'accord ou non.

- [Centre de contact](#)
- [Avance salariale d'urgence](#)
- [Réclamation de frais et de pertes financières](#)

Bien que la résolution informelle soit la meilleure façon de régler les problèmes de rémunération, n'oubliez pas qu'un grief doit être déposé ou qu'une demande de prolongation pour déposer un grief doit être obtenue puisque **nous ne disposons que de 25 jours ouvrables** à partir du moment où le membre a pris connaissance du problème.

Questions sur la dotation (SCT SEULEMENT)

*Remarque : Les plaintes relatives à la dotation ne relèvent pas des obligations liées à la convention collective ; par conséquent, les sections locales **ne sont pas** tenues de représenter les membres dans le cadre de plaintes déposées auprès de la Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP).*

- [Guide de procédure pour les plaintes relative à la dotation \(fpslreb-crtespf.gc.ca\)](https://fpslreb-crtespf.gc.ca)
- [Guide du SSG sur les plaintes auprès de la CRTFP](#)

Questions sur le retour au lieu de travail

- [Directive sur le télétravail](#)
- [Orientation concernant la présence prescrite au travail](#)
- [Protocole d'accord entre l'AFPC et le SCT concernant le télétravail](#)

Autres conseils et astuces

Veillez envoyer vos demandes de conseils et d'astuces à info@gsu-ssg.com et nous ajouterons les sujets les plus demandés ici.